Maître de maison en secteur social et médico-social

MM

Certifiante | Contrat appr.

Réf. : 26197219F — Mise à jour : 4 février 2026

Organisme responsable : **ASKORIA Rennes**

Présentation de la formation

Objectifs

Le métier de maître·sse de maison est lié à la gestion du quotidien sur un lieu d'hébergement collectif de personnes en situation de handicap, de difficultés sociales ou de dépendance due à l'âge.

Il est chargé du bon fonctionnement du lieu de résidence des personnes, de les accompagner au quotidien, cumulant ainsi des fonctions d'intendance et d'animation, dans un cadre sécurisant et sécurisé.

Ainsi, il :

Anime et gère un espace dédié à des activités techniques en concertation avec l'équipe

Assure l'hygiène et la sécurité des locaux confiés

Garantit la qualité et l'adaptation du cadre de vie au projet d'établissement

Assure les conditions matérielles de l'accueil, du séjour et de la sortie des usagers

Objectifs de la FORMATION

Se positionner en tant que professionnel de l'adaptation, de la qualité et de la sécurité du cadre de vie.

Mettre en oeuvre les conditions d'un cadre de vie agréable, confortable et sécurisé en lien avec le projet de la personne accompagnée.

Entretenir le cadre de vie, Entretenir le linge

Respecter les principes de l'hygiène alimentaire

Préparer les repas.

Gérer les stocks et les achats du quotidien

Assurer la prévention des incidents ou accidents

Assurer les premiers secours en situation de travail et être acteur de la prévention.

Mettre en oeuvre des modalités d'accompagnement adaptées au cadre de vie de la personne.

Intervenir dans un cadre réglementaire.

Prendre en compte les besoins de la personne dans le cadre de son intervention.

Adopter une posture bien traitante.

Repérer les problématiques selon les publics

Alerter, prévenir et gérer des situations problématiques.

S'inscrire dans un contexte social, médico-social et sanitaire.

Répondre aux enjeux d'un accompagnement adapté en équipe.

Coopérer avec l'équipe et l'ensemble des acteurs.

Programme

3 blocs de compétences organisés en modules

La formation de Maître·se de maison (MM) est construite sur 3 blocs de compétences, organisés en modules de formation.

Chaque bloc de compétences démarre par un module d'accompagnement méthodologique de préparation à la certification du bloc.

Bloc 1 – Adapter le cadre de vie et réaliser les actes de la vie courante dans une démarche sécurisée et éco-responsable

Bloc 2 – Accompagner les personnes dans les actes de la vie courante

Bloc 3 – Participer à l'équipe pluriprofessionnel

La formation théorique 248h

Elle est assurée par des formateurs experts et une équipe facilitatrice permettant la montée en compétence.

De nombreux enseignements sur plateau technique permettent un apprentissage concret des gestes métiers.

Des temps forts avec la promotion de stagiaires « Surveillants de nuit » permettent de croiser les approches professionnelles.

La formation pratique 210h

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée
Aucun prérequis

Niveau de sortie
Niveau CAP, BEP

Liste des certifications

Maître de maison en secteur social et médico-social
Code RNCP : 37424

Métiers associés

K1301 — Accompagnement médicosocial
K1302 — Assistance auprès d'adultes
K1303 — Assistance auprès d'enfants
K1305 — Intervention sociale et familiale

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2199733S	Présentiel	Rennes	12/10/2026	08/06/2027
2199735S	Présentiel	Saint-Brieuc	14/10/2026	27/04/2027
2199736S	Présentiel	Saint-Avé	17/11/2026	10/06/2027

Source : GREF Bretagne #26197219F